

Où en est-on dans les circuits courts ?

27 janvier 2016

Stéphane Winandy - DiversiFerm



Wallonie



Gembloux Agro-Bio Tech
Université de Liège



Diversi**FERM**

Centre de référence des circuits courts et de l'économie circulaire de Wallonie .



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation



DiversiFERM



Coordination

Référents

Missions du Centre de Référence des Circuits courts

- Mettre en **réseau** des acteurs
- Renforcer l'**expertise** au sein de la thématique circuits courts
- Partager les **bonnes pratiques**, innovantes, créatives et durables
- Formulation de **recommandations**

Où en est-on dans les circuits courts alimentaires en Wallonie ?

- Définitions
- Approche quantitative
- Approche qualitative
- Perspectives

Où en est-on dans les circuits courts ?

QUELQUES DÉFINITIONS

MINISTERE AGRICULTURE FRANCE

« ... **circuit court** un mode de commercialisation des **produits agricoles** qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la **vente indirecte**, à condition qu'il n'y ait qu'**un seul intermédiaire** entre l'exploitant et le consommateur. »



« Le **circuit court** est un mode de commercialisation de produits agricoles et horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au **maximum un intermédiaire** intervient entre le producteur et le consommateur. »



« Un **circuit court** est une relation transparente entre **plusieurs acteurs** de l'économie obéissant à 4 critères incontournables :

- La création de liens sociaux et de coopération
- L'équité dans les échanges financiers
- Une approche participative
- Une logique pédagogique »

AU NIVEAU DE L'UE



« **Circuit d'approvisionnement court** : un circuit d'approvisionnement impliquant un **nombre limité d'opérateurs** économiques, engagés dans la coopération, le développement économique local et des relations géographiques et sociales étroites entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs. »

LEGISLATION ALIMENTAIRE



Pas de définition officielle, mais des notions importantes comme :

- Vente directe (au consommateur final) ou Business to consumer (BtoC) ou Vente à des intermédiaires commerciaux ou Business to business (BtoB) → implication autorisation / agrément
- Vente de max. 30 % du CA dans un rayon de 80 en BtoB (AM 22/03/2013) → possibilités d'assouplissement HACCP et traçabilité sous certaines conditions
- « Faibles quantités ... établissements de détails locaux » (Règlement UE 1169/2011) → étiquetage nutritionnel non nécessaire dans certains cas

CRCC [1]

Centre de référence
des **circuits courts** et
de l'**économie circulaire** de Wallonie .

« Un mode de production et de commercialisation qui vise à **rapprocher** le producteur du consommateur, **tous secteurs confondus**.

Il s'agit donc d'une part de réduire le nombre d'intermédiaires afin d'assurer **un revenu équitable** au producteur et un **prix juste** au consommateur. La proximité relationnelle induite par le circuit court renforce la **transparence** de la filière, valorise le savoir-faire des producteurs, améliore la **qualité** des produits et des services et crée des liens de confiance entre producteurs et consommateurs notamment sur le plan de la qualité...

CRCC [2]



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation



... Le circuit court implique, d'autre part, une **proximité géographique** entre tous les acteurs, ce qui permet de réduire les impacts du transport et qui contribue à un environnement sain. En fonction des secteurs, le circuit court s'envisage sur des **distances variables**, mais ces distances sont toujours les plus réduites possibles.

Le circuit court participe au **renforcement d'une économie** plus endogène et par là même plus résiliente. Le circuit court prend en compte un objectif d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être en Wallonie, en s'appuyant entre autres sur le contexte environnemental pour créer des opportunités économiques. Le circuit court s'inscrit dès lors dans la voie des alliances emploi-environnement et plus largement du développement durable. »

Enjeux autour de la / des définition(s)

- Utilité de définir le CC ?
 - Une constante parmi les définitions : le nombre d'intermédiaires
 - Un point d'attention important : la proximité relationnelle
- On parle plutôt d'approche circuit court (avec des composantes comme la vente directe, etc.)

Où en est-on dans les circuits courts ?

APPROCHE QUANTITATIVE

Questions fréquentes sur le sujet ...

- Combien d'agriculteurs transforment à la ferme ?
- Combien d'agriculteurs font de la vente en CC (produits transformés ou non) en Wallonie ?
- Quelle est la part des activités CC à la ferme dans l'économie (par rapport à l'économie classique) ?

N^{br} d'agriculteurs en Wallonie



Wallonie

53,7 ha

29 083



1990

2000

2010

2013

N^{bre} de fermes

13 045



25,8 ha



1990

2000

2010

2012

SAU



[Source : statistiques agricoles de la Wallonie]

Cas de la vente directe



Cas	N ^{br} de producteur	% agric.	Source
Fermes vente directe, Wallonie	/	7,43 %	Groupe One, 2011 CREDAL, 2013

Groupe One, 2011. Etude sur les dispositifs alimentaires locaux
CREDAL CONSEIL, 2013. Les circuits courts solidaires et durables en Wallonie

Cas des productions non transformées

Cas	N ^{br} de producteur	% agric.	Source
Pomme de terre vente directe, Wallonie	134	1,02 %	Foodweb, 2015
Légumes (plein champs ou diversifié), Wallonie	+/- 200	1,50 %	Recensement A. Dumont (UCL), 2014

Cas des produits transformés



Transformation de produits à la ferme*	N ^{br} de producteur	% agric.
Belgique	546	1,27 %
Wallonie	220	1,52 %

* (beurre excepté)

[DGSIE, 2010. Recensement agricole 2010]

Cas des produits transformés



Questions de l'enquête agricole 2013 relatives à la vente directe :

A. **Vendez-vous une partie ou la totalité de la production selon un ou plusieurs systèmes suivants de vente directe au consommateur ?**

- Vente à la ferme
- Système de paniers pour groupements de consommateurs, coopératives, magasins spécialisés
- Vente sur le marché
- Autres (ventes à l'horeca ou aux collectivités, (écoles, hôpitaux,...))

B. **Par rapport aux ventes totales de l'exploitation, les ventes directes représentent :**

- 1 à 50 %
- Plus que 50 %

Cas des produits transformés

[Biot F., 2015. Agriculteurs et circuits courts en Belgique. TFE]

A. Vendez-vous une partie ou la totalité de la production selon un ou plusieurs systèmes suivants de vente directe au consommateur ?

1. Vente à la ferme
2. Système de paniers pour groupements de consommateurs, coopératives, magasins spécialisés
3. Vente sur le marché
4. Autres (ventes à l'horeca ou aux collectivités, (écoles, hôpitaux,...))

Wallonie

8,9 %

90 %

15 %

13 %

19 %

Cas des produits transformés

[Biot F., 2015. Agriculteurs et circuits courts en Belgique. TFE]

B. Par rapport aux ventes totales de l'exploitation, les ventes directes représentent :

- 1 à 50 %
- Plus que 50 %

83 %

17 %

Cas des produits transformés



Province	Total	Pdts. laitiers fermiers	Volailles ou lapins à la ferme	Boucherie à la ferme	Végétaux transformés à la ferme
Brabant Wallon	68	31	0	2	23
Hainaut	319	224	4	16	56
Liège	101	45	1	12	28
Luxembourg	87	47	0	8	21
Namur	136	75	0	15	32

[Source: Afsca, Estimation producteurs fermiers 2016. <http://www.afsca.be/vendeursfermiers/>]

Cas des produits transformés



Selon la base de données des suivis de DiversiFerm :
800 entreprises différentes suivies (hors production primaire) entre 2006 et 09/2014

→ Soit **6,1 % des agriculteurs wallons**

Cas des produits transformés



Secteur	Proportion
Escargot	1%
Apiculture	1%
Vin et bières	1%
Horeca	1%
Poisson	2%
Céréales, pdt, herboristerie, ...	2%
Fruits & légumes	5%
Divers (point de vente, paniers, ect.)	10%
Viande (dont boucherie et abattoirs)	12%
Laitier	67%

Cas des produits transformés

Il existe d'autres sources de données avec des recensements partiels :

- APAQ-W
 - C'est produit près de chez vous (343 prod.)
 - Agriculture de Wallonie
 - Le clic local (156 prod. dont 34 horticulteurs ornementaux)
- Foodweb
- Initiatives provinciales (TerroirLux, Agricharme, ...)
- Initiatives privées (Efarmz, Topino, D'Ici, G-W, ...)
- Initiatives mixtes (circuits-courts.be)

Etats des lieux par rapport aux questions de départ ...

Combien d'agriculteurs transforment à la ferme ?

Combien d'agriculteurs font de la vente CC en Wallonie ?

→ Selon les données présentées : entre 5 et 9 % (mais sous-estimation probable)

Quelle est la part des activités CC à la ferme dans l'économie (par rapport à l'économie classique) ?

→ pas de réponse à cette question sur base des sources consultées

Enjeux par rapport à l'aspect quantitatif

- Approximation du nombre d'opérateurs actifs en CC alimentaires → **nécessité d'adapter les questionnaires existants et/ou de mener une recherche spécifique**
- S'inspirer du secteur bio pour la récolte de données ?
→ Un constat (au niveau de DiversiFerm) : tendance à l'augmentation des demandes de suivis pour des projets en circuits courts

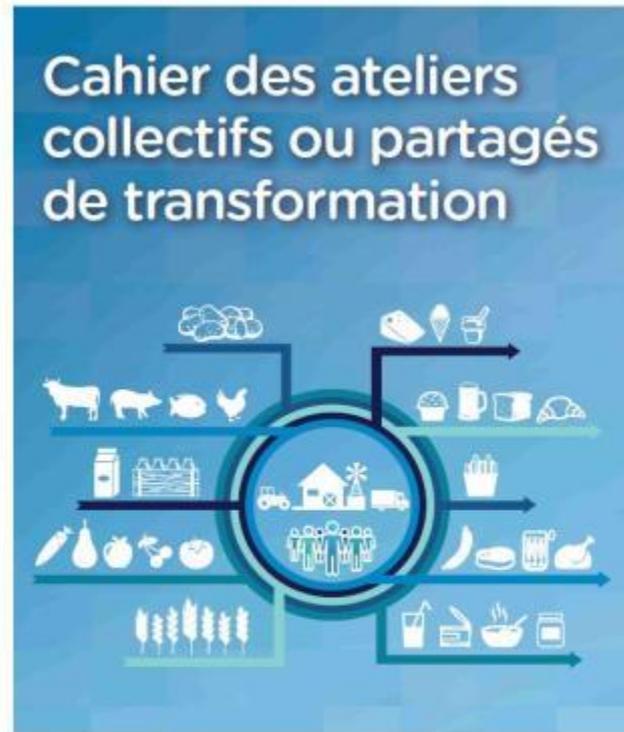
Où en est-on dans les circuits courts ?

APPROCHE QUALITATIVE

Innovations au niveau des produits



Collaborations entre acteurs



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

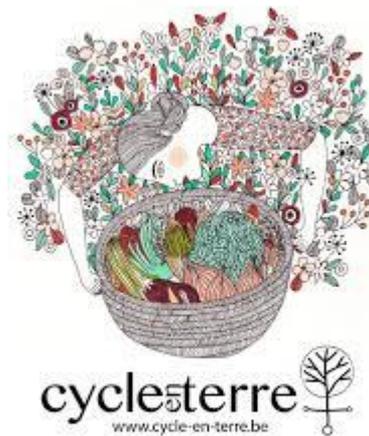
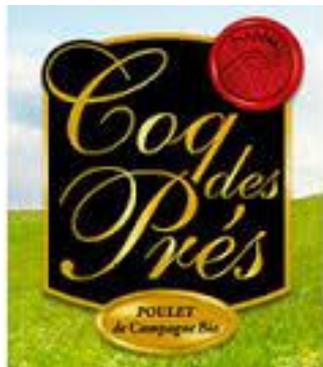


Partenariats entre consommateurs et producteurs



Et bien d'autres ...

Des (re)développements de filières



Et bien d'autres ...

Et bien d'autres ...

- Initiatives associatives :
 - Repensons notre agriculture (Nature & Progrès)
 - Circuits courts et monde associatif (IEW)
- Dispositif de test (espace test maraîcher)
- Innovations sur la gouvernance
- Agriculture sociale (SAW-B)
- Thématiques de recherches universitaires (maraîchage, consommateurs et circuits courts, ceinture alimentaire, ...)
- ...

Où en est-on dans les circuits courts ?

PERSPECTIVES

Perspectives pour les circuits courts ...

Y a-t-il encore de la place pour le développement de nouveaux projets en circuits courts ?